

Proposition Technique et Commerciale

Application Aide à la Recherche d'Entreprise

BOUILLON
SIRE

29/11/2016
Version 2.0

Historique des versions

Version	date	Modifications	Pages modifiées (1)
1.0	29/11/2016	Création du document	Toutes
1.1	05/12/2016	Complétion	Toutes
1.2	10/12/2016	Finalité Ajout des annexes	Toutes
2.0	12/12/2016	Refonte du documents, Ajout des CGV, Annexes...	Toutes

(1) si modification globale, indiquer « toutes »

Sommaire

1.	Présentation	4
1.1.	Objet de l'étude.....	4
1.2.	Points forts de l'offre.....	4
1.3.	Documents de référence.....	5
2.	Description de l'entreprise	6
3.	Description fonctionnelle	7
4.	Description technique.....	10
4.1.	Technologies utilisées	10
4.2.	Architecture système	11
4.3.	Architecture logicielle.....	12
5.	Adaptation à l'environnement.....	12
6.	Qualité	13
7.	Management du projet.....	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
7.1.	Méthodologie utilisée	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
7.2.	Organisation projet.....	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
7.3.	Conduite du projet	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
7.4.	Livrables	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
8.	Garantie – Maintenance.....	14
8.1.	Garantie	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
8.2.	Conditions de maintenance.....	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
9.	Formation	14
10.	Planning.....	15
10.1.	Découpage du projet.....	15
10.2.	Diagramme de GANTT	16
10.3.	Dates clé – Livrables	17
11.	Proposition financière.....	17
12.	Points clé de l'offre.....	18
-	Glossaire.....	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
-	Conditions générales de vente.....	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
-	Autres annexes	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
-	Annexe X – Matrice de conformité.....	Erreur ! Le signet n'est pas défini.

1. Présentation

1.1. Objet de l'étude

Ce document a pour but de défendre la proposition technique et commerciale que nous vous présentons, en réponse à votre appel d'offre pour une application mobile qui servirait d'outil pour assister vos cours d'Aide à la Recherche d'Entreprise.

1.1.1. Principales Attentes

Notre proposition couvre l'intégralité des fonctionnalités présentées dans votre cahier des charges.

- Les différents comptes :
 - o Compte étudiant
 - Actions limitées
 - o Compte Responsable Are
 - Toutes actions possibles
 - Accès contrôlé par un administrateur
- La gestion des données des utilisateurs sera conforme aux réglementations européennes en vigueur.
- L'expérience utilisateur sera propre à chaque système d'exploitation en fonction de la documentation fournie sur le site constructeur (Material design : Android, Human Interfaces Guidelines : Apple) Et suivra l'ordre de navigation établi par le cahier des charges.
- L'application devra avoir accès aux données depuis n'importe quel lieu à condition que l'utilisateur dispose d'une connexion internet.
- Le protocole réseau utilisé assurera la sécurité des données lors des échanges entre le Client et le Serveur.

1.2. Points forts de l'offre

- La prestation de service est réalisée à titre scolaire par des techniciens supérieurs ayant récemment obtenu leur diplôme. Sous la formation Concepteur Développeur de Solutions Mobiles les techniciens seront assistés par des experts en développement mobile intervenant régulièrement à IMERIR pour transmettre leur savoir faire professionnel aux étudiants.
- La technologie proposée est 100% native et est constamment mise à jour par les constructeurs ce qui à terme à fait ses preuves dans le monde du développement mobile.
- Le format de donnée utilisé "JSON" plus optimisé que le "XML" permet d'accroître la rapidité des échanges client-serveur et apporte une flexibilité d'adaptation sur la représentation de la donnée. De plus le web service proposé sera sous le style d'architecture REST qui se couple parfaitement avec le format "JSON". Cela s'adapte à toutes les solutions "Back-End".

- Nous allouons toujours le temps de test nécessaire à chaque nouveau palier de développement ce qui vous assure un bon contrôle qualité de nos produits.
- Notre jeune entrée sur le marché témoigne notre faculté à apporter un regard nouveau sur le marché et sur vos projets.

1.3. Documents de référence

Type de doc	Référence	Auteurs	Date	Versio n
Cahier des charges fonctionnel	CDCF_AREAPP_BOUILLO_SIRE_V2.1.pdf	BOUILLO N SIRE	24/11/2106	2.1
Veille Technologique UI/UX	VEILLE_AREAPP_UI/UX_BOUILLO_N_SIRE_V1.7.pdf	BOUILLO N SIRE	5/12/2016	1.7
Reglementation CNIL	Site Web https://www.cnil.fr/	-	-	-
Documentation Material Design	Site Web https://material.google.com	-	-	-
iOS Human Interface Guideline	Site Web https://developer.apple.com/ios/human-interface-guidelines	-	-	-
Doc Developper Android	https://developer.android.com	-	-	-
Doc Developper iOS	https://developer.apple.com	-	-	-
MockUp	MOCKUP_AREAPP_BOUILLO_SIRE_VERSIONFINALE	BOUILLO N	24/11/2016	FINAL E

2. Description de l'entreprise

L'Institut Méditerranéen d'Etude et Recherche en Informatique et Robotique (IMERIR) est une école supérieure fondée en 1981 et préparant aux métiers de l'informatique appliquée aux hautes technologies.

L'école recrute ses élèves à Bac+2/+3 scientifique pour intégrer des formations, soit par l'apprentissage, soit en formation initiale. Vous pouvez ainsi obtenir un diplôme en continuant un cursus étudiant ou en parallèle d'une activité professionnelle salariée d'apprenti. Nos enseignements mixent la théorie, la pratique, les projets et l'application de ces savoirs en entreprise soit par l'apprentissage, soit par des stages.

Nous sommes deux étudiants de l'IMERIR intégrés à la formation Concepteurs Développeurs de Solutions Mobiles. Nous venons de valider un BTS Systèmes Numériques Option Informatique et Réseaux en réalisant chacun un projet différent (Documentation disponible) :

Une application de gestion d'entreprise agroalimentaire et une application mobile de collecte de données floristiques.

Nos atouts :

- Un regard neuf sur chaque projet avec une approche personnalisée en fonction du besoin.
- Des services tels que la création de logiciels de gestion, de collecte de données, mobiles ou standards.
- Une analyse et une conception détaillée et documentée de chacun de nos projets.

Dans un domaine où l'informatique évolue constamment nous avons choisi de partir dans l'étude des solutions mobiles car c'est un domaine qui est relativement jeune et en pleine expansion.

IMERIR est une école qui dessert des diplômes certifiés par l'état et qui est reconnue dans le monde de l'entreprise pour bien former ses étudiants. Une étude à d'ailleurs montré que 100% des élèves diplômés trouvent un emploi maximum 3 mois après leur formation.

3. Description fonctionnelle

L'application mobile réalisée proposera plusieurs fonctions telles que la consultation, la publication d'offres d'emploi, de documents, fonctions de suivi... L'objectif principal sera de proposer un accès à toutes ces fonctions qu'il importe l'endroit où se trouve un utilisateur tant qu'il dispose d'un appareil compatible et d'une connexion internet.

Application Aide à la Recherche d'Entreprise IMERIR

Inscription

Formulaire d'inscription

Le formulaire d'inscription est un formulaire que propose le système où l'utilisateur devra entrer les informations nécessaires pour pouvoir obtenir un compte afin d'utiliser l'application d'Aide à la Recherche d'Entreprise.

Compte

L'application proposera deux types de comptes :

Compte étudiant

Ce type de compte est celui qui sera destiné aux étudiants d'IMERIR. Pour le créer il faudra que l'utilisateur entre toutes les informations demandées sur le *formulaire d'inscription* et afin de vérifier que l'utilisateur est bien un étudiant il devra saisir son adresse e-mail IMERIR ainsi que renseigner sa formation. Ce type de compte n'aura pas accès à toutes les fonctionnalités de l'application.

Compte responsable ARE

Ce type de compte est celui qui sera destiné aux responsables ARE. Pour le créer il faudra que l'utilisateur entre toutes les informations demandées sur le *formulaire d'inscription* et afin de vérifier que l'utilisateur est bien un responsable ARE il devra saisir son adresse e-mail IMERIR ainsi que renseigner un code d'accès qui lui sera seulement donné par un administrateur. Ce type de compte aura accès à toutes les fonctionnalités de l'application.

Connexion

Formulaire de connexion

Le formulaire de connexion demandera deux informations à l'utilisateur : Son adresse e-mail IMERIR et son mot de passe choisi lors de l'*inscription*. L'utilisateur ayant rentré les bonnes informations pourra donc accéder au fonctionnalités qui lui seront permises en fonction de son type de compte.

Accueil - Offres d'emploi

Message d'accueil

Sur la page d'accueil de l'application le système proposera à l'utilisateur un message d'accueil qui sera par défaut le dernier message entré par les responsables ARE. Ce message peut être un message d'information comme un message d'encouragements...

Offre d'emploi

En aval du *message d'accueil* le système proposera à l'utilisateur une liste des dernières offres d'emploi disponibles triées par chronologie. Si l'utilisateur possède un

compte étudiant et qu'il a renseigné formation "CDSM" à l'inscription seulement les offres destinées aux CDSM seront visibles. Les utilisateurs avec le compte responsable ARE verront toutes les offres disponibles.

Si une offre d'emploi est sélectionnée par l'utilisateur le système l'affichera avec plus de détails et proposera à l'utilisateur de contacter par mail ou téléphone le "recruteur" grâce aux coordonnées entrées lors de l'ajout de l'offre.

Formulaire d'ajout d'offre d'emploi

Le formulaire d'ajout d'offre d'emploi est un formulaire que propose le système qui sera utilisable seulement par l'utilisateur possédant un compte responsable ARE. Il devra entrer les informations demandées afin que l'offre soit publiée dans l'espace destiné à une offre.

Documents

Document type

Comme pour une offre d'emploi le système proposera une liste des documents disponibles toujours classés par ordre chronologique. Un document peut être n'importe quoi tant qu'il permet d'aider ou de guider un étudiant dans sa recherche les documents ne pourront être déposés que par les utilisateurs disposant d'un compte responsable ARE. Si l'utilisateur sélectionne un document le système l'affichera en entier dans un lecteur intégré à l'application.

Formulaire d'ajout de document

Le formulaire d'ajout de document est un formulaire que propose le système qui sera utilisable seulement par l'utilisateur possédant un compte responsable ARE. Il devra entrer les informations demandées afin que le document soit publié dans l'espace destiné aux documents.

Suivi d'un étudiant

Profil étudiant

L'utilisateur étudiant aura accès à son profil contenant les informations qu'il a entrées en créant son compte. L'utilisateur pourra alors modifier ses informations et rajouter des documents pour que les responsables ARE puissent établir le suivi. Les documents à déposer seront le CV, la lettre de motivation type de l'étudiant, son "étiquette" et son tableau de bord.

Suivi étudiant

Un utilisateur possédant un compte responsable ARE aura la possibilité de consulter la liste de tout les utilisateurs étudiants inscrits sur l'application. Ils pourront en sélectionnant un étudiant avoir accès à ses coordonnées. Il pourra consulter les documents déposés par l'étudiant et même le contacter par e-mail et téléphone.

Déconnexion

Le système proposera à l'utilisateur une fonction déconnexion afin de lui permettre de se déconnecter de l'application. Pour réutiliser l'application il devra donc passer par l'espace connexion.

Désinscription

Le système proposera à l'utilisateur une fonction désinscription afin de lui permettre de supprimer son compte de l'application. Pour pouvoir réutiliser l'application il devra repasser par l'espace inscription.

Design et ergonomie : *Maquette représentant la page de connexion (à gauche) et le slide menu qui sera disponible sur l'application (à droite).*

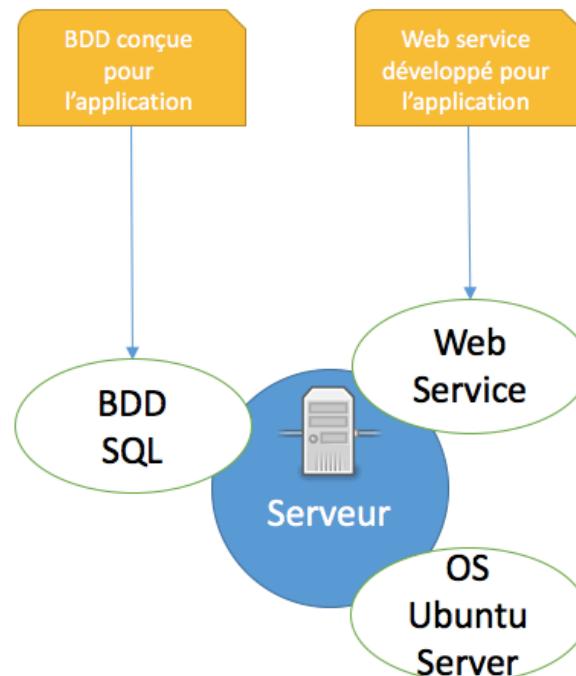
Le MockUp réalisé est disponible en Annexe. Il respecte toutes les fonctionnalités du cahier des charges.



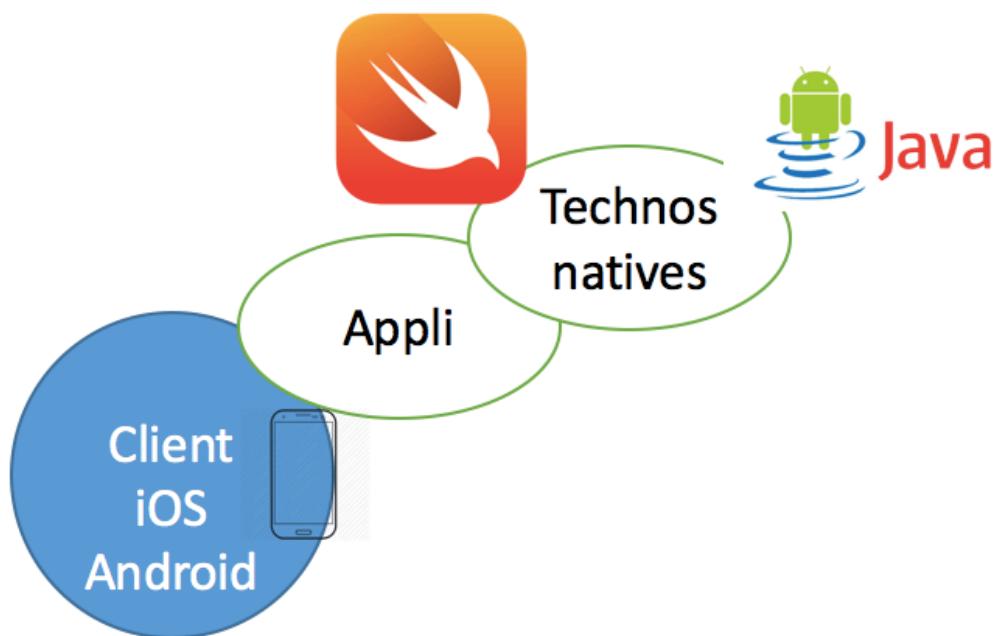
4. Description technique

4.1. Technologies utilisées

Le projet demandant une interaction avec une base de données nous adaptons une partie serveur contenant une BDD et un web service qui commandera les échanges avec le client.



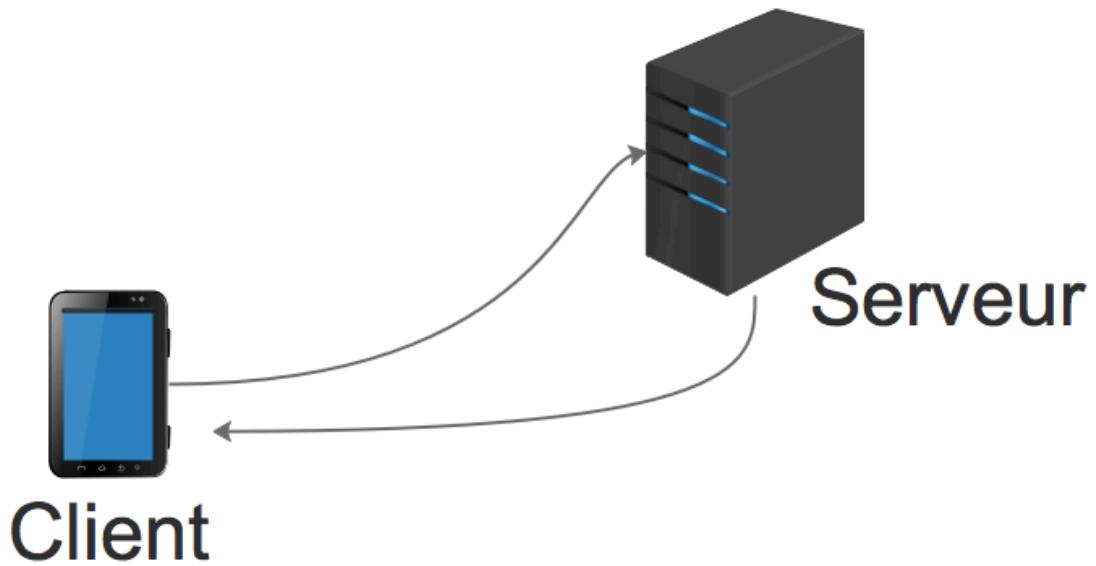
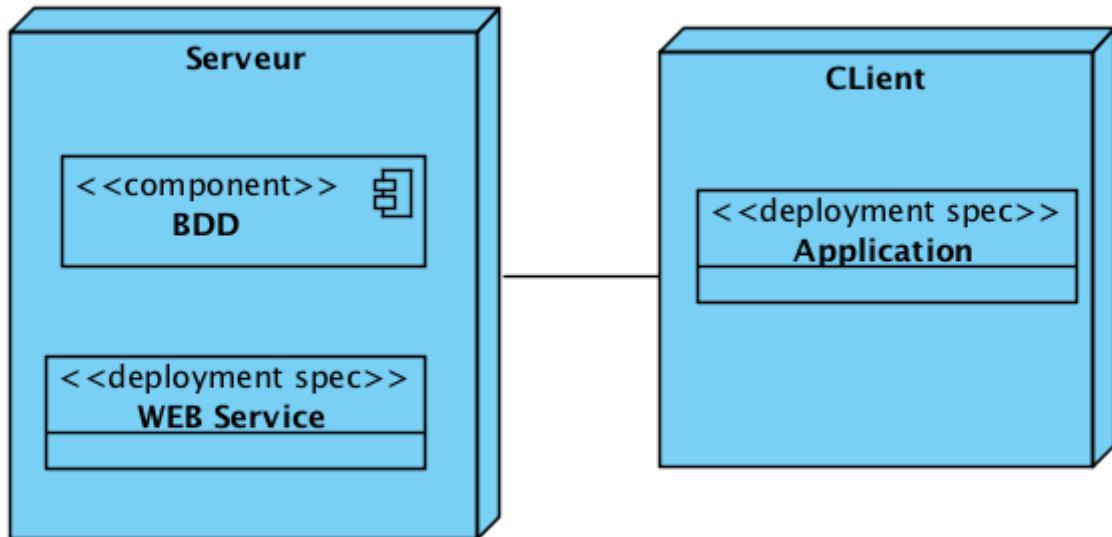
Pour le coté client nous adoptons l'approche native de l'application c'est à dire que l'application sera développée pour le système de chaque type de client (iOS, Android) avec la technologie appropriée pour chaque système.



4.2. Architecture système

Architecture technique.

L'application sera réalisée selon le modèle "client-serveur". L'application client sera pensée pour être légère afin de ne pas prendre d'espace sur le matériel client et favoriser les échanges par la connexion. Pour que les différents utilisateurs aient accès à toutes les informations disponibles qu'importe l'endroit où ils se trouvent.



4.3. Architecture logicielle

Le logiciel serveur sera basé sur une architecture REST-JSON qui facilite le transfert de données entre la base de données et l'application client. Il sera développé en Python un langage interprété qui a fait ses preuves pour la création et l'utilisation de web services.

Le client sera développé sous les plateformes iOS et Android avec les technologies natives de développement sous ces plateformes. Chaque système dispose de toutes les technologies nécessaires pour développer les fonctionnalités rédigées dans le cahier des charges.

Le logiciel serveur sera installé sur des serveurs sécurisés chez IBM sous le système d'exploitation Ubuntu Serveur, Qui est un système très léger, rapide et fiable.

La base de données utilisée par le web service sera une base SQL installée sur le Serveur de Gestion de Base de Donnée MySQL. Rapide, Gratuit et fiable. Utilisé par les particuliers autant que les professionnels.

5. Adaptation à l'environnement

Hypothèses

Lecture des fichiers / Documents

Afin de permettre la lecture des documents disponibles depuis le terminal mobile notre application nécessitera l'utilisation d'un lecteur PDF natif. Ce qui contraindra l'utilisation des documents (Lecture et Upload) au format PDF.

Sécurité du serveur

L'application s'intégrant dans un serveur d'une société tierce toutes les notions de sécurité réseau seront laissées à la charge de cette société.

Accès Serveur

Le WebService sera disponible depuis n'importe quel réseau permettant un accès internet. Les communications via ce serveur permettront d'alléger les requêtes et par conséquent d'accélérer le chargement de l'application.

Aspect Sécurité

Compte tenu de la faible confidentialité des données de l'application, la seule précaution sera l'utilisation de la connexion adresse mail mot de passe. L'architecture du logiciel serveur et l'hébergeur du serveur disposent déjà d'un système de sécurité adapté.

Interfaces

L'application sera installable sur tous les terminaux mobiles possédant les systèmes iOS et Android.

6. Qualité

Respect des conventions de nommage

Afin de permettre la maintenance à des futurs étudiants qui potentiellement pourraient reprendre l'application. Notre application sera conforme aux conventions de nommage effectives au jour de la validation du contrat.

Suivi du projet

Le bon déroulement du projet sera assuré par le chef de projet. La validation des livrables sera effectué après vérification d'un professeur référent au projet.

Gestion des versions

Le client aura accès à toutes les versions publiées sur la plateforme GitHub ou nous mettrons toutes nos versions validées par le professeur référent au projet.

Compatibilité

L'application est compatible avec les systèmes iOS et Android.

Gestion du risque

En annexe sera disponible notre tableau d'analyse des risques pour ce projet avec les solutions que nous avons apportées pour contrer tous les risques identifier pour ce type de projet.

Environnement de test

Un environnement de test est mis en place permettant aux développeurs de tester les développements réalisés.

7. Management du projet

7.1. Méthodologie utilisée et organisation du projet

Notre méthodologie de type agile nous permet de garantir la qualité de développement de notre solution et de mettre en œuvre des techniques adaptatives d'estimation consensuelle, de planification pilotée par le client et de reporting en temps réel de l'avancement et des problèmes rencontrés.

Nous portons une attention particulière à plusieurs principes :

- La satisfaction du client
- L'accueil des demandes de modifications légères
- La simplicité de réalisation
- Aucune zone floue sur l'avancement du projet avec le client
- Effectuer de nombreux contrôles qualité sur la production
- La communication avec le client

La conduite du projet repose sur la coopération permanente entre toute l'équipe, La communication et l'avancement régulier des tâches définies sur le planning.

7.2. Livrables

Les livrables proposés sont :

- Une note de cadrage
- La fiche technique détaillée de l'architecture du Web Service
- Les codes sources des application mobiles iOS et Android avec les installateurs.
- La documentation technique des applications
- Un manuel d'utilisation

Pour assurer le succès des livraisons nous effectuons :

- Un balayage complet des besoins éditoriaux et fonctionnels (Cadrage du projet et livraison de la note de cadrage)
- Réalisation des prototypes soumis à validations par le client lors des réunions avec le client.

8. Garantie – Maintenance

La garantie de ce logiciel est relative aux mauvais fonctionnements caractérisés par une différence reproductible entre l'application et la description faite dans ce document.

La garantie s'applique uniquement si les programmes n'ont subi aucune modification. Sauf en cas d'accord préalable.

9. Formation

Afin de permettre la formation des utilisateurs de l'application nous établirons un document mode d'emploi de l'application que nous mettrons à disposition sur votre plateforme de partage de documents ainsi que des vidéos de cas d'utilisations.

Toute question relative au fonctionnement de l'application pourra néanmoins être posée à l'adresse mail du support que nous mettrons en place pour ce projet :

support-appARE@imerir.com

10. Accompagnement

Les versions des applications mobiles seront déployées sur les différentes plateformes de téléchargements liées au systèmes d'exploitation. Afin de faciliter la procédure, nous vous proposons un accompagnement en plusieurs points :

- Si vous ne disposez pas de compte sur les plateformes nous pouvons prendre en charge le déploiement en votre nom.
- Pour la rédaction des CGU de l'application nous pouvons aussi mettre en place les éléments nécessaires à cette réalisation.

Note : Les temps de publication sont variables pour les différentes plateformes :

- *Android : Application visible sur le store quelques heures après la publication*
- *iOS : Application visible sur le store 1 à 2 semaines après publication et Validation par Apple (délai indicatif non garanti). Si l'application n'est pas validée elle doit être corrigée et soumise à nouveau sous les mêmes contraintes que la première demande.*

11. Planning

11.1. Découpage du projet

Diagramme d'organisation WBS du projet :

Créé par la version sans licence



Créé par la version sans licence

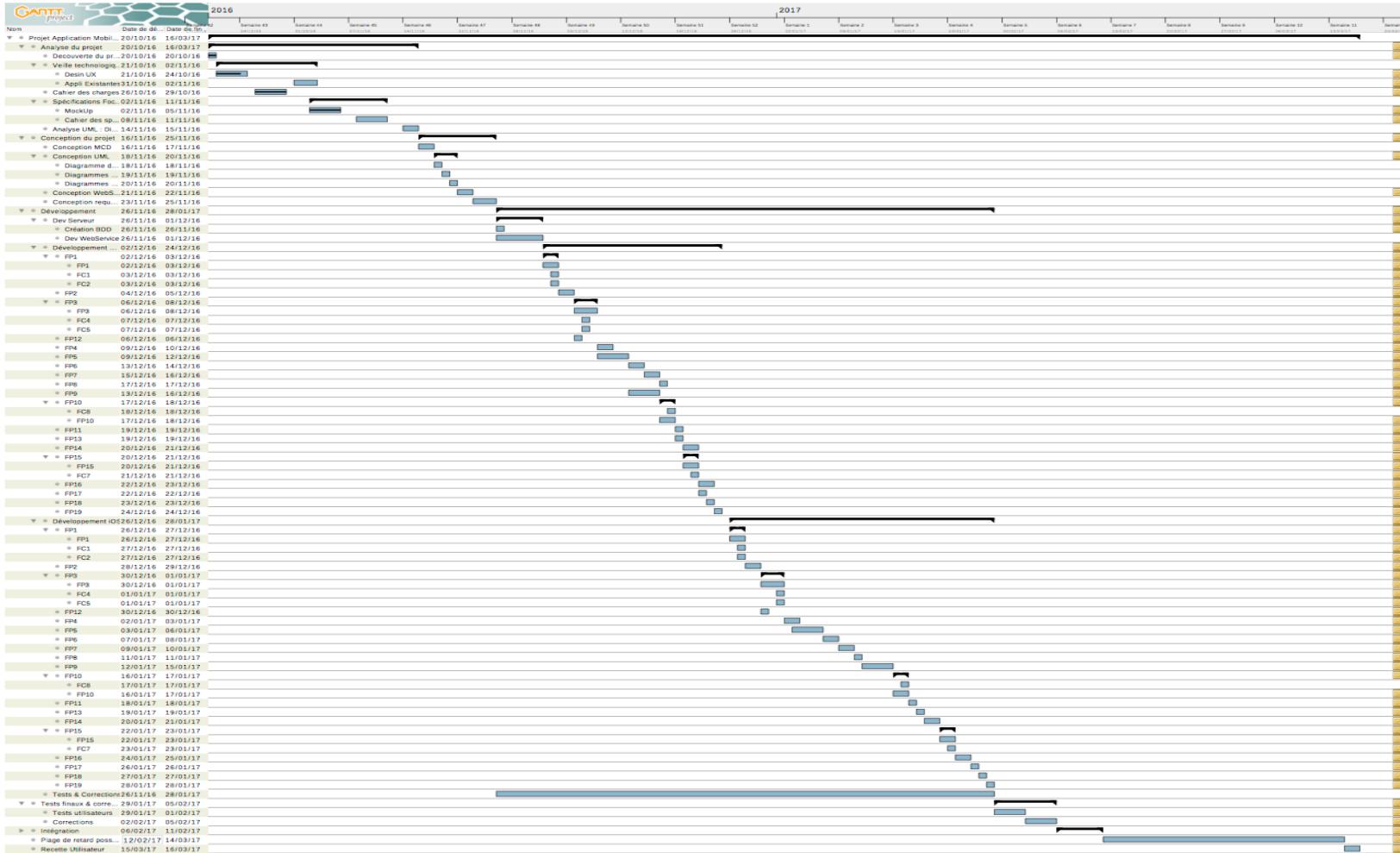
11.2. Diagramme de GANNT

ARE APP

25 nov. 2016

9

Diagramme de Gantt



11.3. Dates clé – Livrables

Comme indiqué sur le cahier des charges nous nous engageons à rendre les sources de l'application et les installateurs pour la période mi-mars début Avril.

La note de cadrage sera rendue avant le 1 Décembre 2016

Le reste se fera tout en validation lors des rencontres client-prestataire.

12. Proposition financière

12.1. Conditions financières

Ressources

Rémy Sire (Développeur)	Maxime BOUILLON (Développeur & Chef de projet)
100€ / Jour HT	100€ / Jour HT

Devis Global

Rémy Sire	Bouillon Maxime
146 jours	146 jours
14600€ HT	14600€ HT

Devis détaillé

Poste	Prix HT
Cadrage et spécifications fonctionnelles	2200 €
Conception fonctionnelle et modélisation UML	2200 €
Développement du Web Service et intégration de la base de données	5000 €
Développement de la version Android	5000 €
Développement de la version iOS	5000 €
Intégration du projet	3000 €
Tests Unitaires	3000 €
Documentation finale	1900 €
Publication	1900 €
Création de compte publication (en option) Frais de création non pris en charge environ 100€)	1000 €
Total sans les options	29200 €

12.2 Conditions de facturation

Pour les prestations de services :

- 20% d'acompte au premier livrable (Note de Cadrage)
- 50 % pendant le projet au temps passé
- 30% lors de la livraison finale du projet

Délai : 30 jours -> Prélèvement automatique bancaire.

12.3 Modalités de contractualisation

La présente proposition est valable 30 jours à partir de la date de sa remise. A la suite de votre accord, nous vous communiquerons un contrat. La signature de celui-ci devra intervenir dans un délai de 15 jours suivant la notification.

12.4 Confidentialité

Chacune des parties s'engage à garder confidentielles toutes les informations, toutes les données, tout document, quelle qu'en soit la nature et l'objet dont elles ont eu connaissance dans le cadre de l'exécution des prestations par quelque support que ce soit, par écrit ou oralement.

13. Points clé de l'offre

Périmètre du projet

- La prestation de service proposée est la réalisation des applications iOS et Android, développées en natif, et leur interfaçage avec un web service. L'application englobera un système d'authentification, de consultation d'offres d'emploi, de documents, de profils, de possibilité de contacter des utilisateurs et des contacts à l'aide d'informations entrées au préalable et de publier des offres d'emploi, des documents ou des messages d'accueil.

Points forts de l'offre

- L'offre couvre l'ensemble des fonctionnalités citées dans le cahier de charges
- L'application sera développée nativement sur iOS et Android. Le projet sera réalisé dans le respect des guides et bonnes pratiques de chaque système.
- L'application respectera le cadre législatif européen et français en matière de gestion de données utilisateurs.
- Le protocole de communication, l'architecture du web service et le format de donnée utilisé garantit la vitesse et la sécurité de l'application.
- Plusieurs éléments sont mis en œuvre pour garantir la performance de l'application : poids des requêtes, gestion du cache, développement natif, bibliothèques optimisées, format des données...)
- Une gestion du contrôle qualité assurée.
- Un accompagnement lors de la publication.
- Une réalisation d'un manuel d'utilisation détaillé avec vidéos de cas d'utilisation et mise en place d'un support par mail pour toutes questions.

Coût de l'offre de services

- Le chiffrage du prix de notre prestation est élevé à 29200€. La facturation est répartie en 3 parties 20% au premier livrable 50% tout au long du projet 30% à la livraison finale.

Annexes

14. Glossaire

Android : Système d'exploitation mobile basé sur noyau Linux développé et maintenu par Google.

iOS : Système d'exploitation mobile développé et maintenu par Apple.

Application Mobile : Logiciel applicatif développé pour téléphone ou terminal mobile.

Base de données : Outil permettant de stocker et de retrouver l'intégralité de données brutes ou d'informations en rapport avec un thème ou une activité, ces informations sont très structurées, et la base est localisée dans un même lieu et sur un même support. Ce dernier est généralement informatisé. Elle est au centre des dispositifs informatiques de collecte, mise en forme, stockage, et utilisation d'informations.

Back End : Terme désignant un étage de sortie d'un logiciel devant produire un résultat. On l'oppose au front-end couche visible de l'application. (Front de l'application)

Code source : Texte qui représente les instructions de programme telles qu'elles ont été écrites par un programmeur.

Développement natif : Programme informatique en code natif (ou langage machine) est composé d'instructions directement reconnues par un processeur. Le code natif est donc lié à une famille particulière de processeurs partageant le même jeu d'instructions.

Données : Représentation d'une information dans un programme .

JavaScript Object Notation (JSON) : Format de données textuelles dérivé de la notation des objets du langage JavaScript. Il permet de représenter de l'information structurée.

Protocole : Ensemble de contraintes permettant d'établir une communication entre deux entités.

Requête : Langage informatique utilisé pour accéder aux données d'une base de données ou d'autres systèmes d'information.

Smartphone : Téléphone mobile disposant en général d'un écran tactile, d'un appareil photo numérique, des fonctions d'un assistant numérique personnel et d'un ordinateur portable. Il peut exécuter diverses applications grâce à un système d'exploitation spécialement conçu pour mobiles.

Store d'applications mobiles : Plateforme en ligne d'applications mobiles destinées à des systèmes d'exploitation grand public, tels que Android ou iOS.

Système d'exploitation : Ensemble de programmes qui dirigent l'utilisation des

ressources d'un ordinateur ou d'un smartphone par des logiciels applicatifs.

Test : Désigne une procédure de vérification partielle d'un système. Son objectif principal est d'identifier un nombre maximum de comportements problématiques du logiciel afin d'en augmenter la qualité.

Versionning des sources : Consiste à maintenir l'ensemble des versions du code source d'un programme et des fichiers associés.

15. Conditions générales de vente

Conditions générales de développement de l'outil application d'aide à la recherche d'entreprise

INSTITUT MEDITERRANEEEN D'ETUDES ET RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET ROBOTIQUE (IMERIR)
Avenue Paul PASCOT, BP 90443, 66004 Perpignan

15.1. Préambule

Le Prestataire est spécialisé dans la conception et la réalisation d'applications pour smartphones et tablettes.

Le Client n'étant pas spécialisé dans le secteur des applications mobiles a donc fait appel au Prestataire pour que celui-ci le conseille dans le type d'application à mettre en place et conçoive, développe et réalise une application mobile, en vue de sa distribution sur des plateformes de distribution d'application.

15.2. Définitions

« Application » désigne l'application pour terminaux mobiles décrite en préambule des présentes. « Anomalie » désigne tout dysfonctionnement ou non-conformité de l'Application par rapport à sa destination et ses spécificités techniques, et qui empêche le fonctionnement normal de l'Application ou qui provoque un traitement inadapté.

« Anomalie mineure » désigne toute Anomalie ayant une influence limitée sur l'utilisation de tout ou partie de l'Application et n'empêchant pas la poursuite de l'utilisation. « Anomalie bloquante » : anomalie reproductible entraînant le blocage d'autres fonctions. « Anomalie grave » désigne toute Anomalie rendant impossible l'utilisation de tout ou partie de l'Application.

« Calendrier » : désigne le calendrier fixé par les Parties pour l'exécution des prestations objets des présentes. Le Calendrier ne pourra être modifié qu'avec accord des Parties. « Distributeur » désigne la société Apple (AppStore), Google (Google Play), mettant à disposition des Utilisateurs l'Application via un Store.

« Store » plateforme de téléchargement d'application mise en place par le Distributeur. « Utilisateur » désigne tout utilisateur de l'Application, susceptible de télécharger l'Application sur son téléphone mobile.

« Smartphone » désigne un téléphone évolué, qui possède des fonctions similaires à celles des assistants personnels. Certains peuvent lire des vidéos, des MP3 et peu se voir

ajouter des programmes spécifiques comme des applications. « Source » désigne la Liste des instructions d'un programme exprimées dans un langage que l'homme est capable de manipuler aisément. Sans le code source il est très difficile de modifier un programme.

« Cahier des charges » désigne le document contractuel établi par le Client et décrivant l'application souhaitée.

« Web service » est une interface d'échange de données entre l'application et la base de données qui s'effectue par le biais d'Internet et qui repose le plus souvent sur l'échange de fichiers JSON.

15.3. Objet

Les présentes conditions générales prestations de services sont indissociables du cahier des charges et du devis des prestations.

Elles annulent et remplacent tout accord ou engagement antérieur écrit ou oral, ayant le même objet.

Elles ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles le client confie au prestataire, l'analyse, la conception, la réalisation et le déploiement de l'application.

15.4. Obligations du prestataire

En contrepartie du paiement du prix, le Prestataire s'engage à concevoir et à réaliser l'Application selon les spécifications du Cahier des Charges. Aux présentes conditions générales peuvent s'adoindre des conditions particulières selon la formule d'accompagnement choisie par le Client.

15.4.1. Conception de l'application

Par convention particulière, le Prestataire s'engage, à partir du Cahier des charges élaboré par le Client, à concevoir une maquette présentant l'Application, ses fonctionnalités et à la remettre au Client dans les délais prévus au Calendrier pour validation par celui-ci.

15.4.2. Réalisation de l'application

À partir de la maquette réalisée par le Prestataire et validée par le Client, le Prestataire s'engage à concevoir et à réaliser l'Application, objet des Conditions Générales de Prestation de Service (CGPS), selon les règles de l'art applicables, conformément au Cahier des charges, au Calendrier, et à la maquette validée par le Client.

Le Client s'engage, pendant toute la durée du développement de l'Application à fournir toutes les informations demandées par le Prestataire sous le format et de la manière désirés par le Prestataire, étant précisé que le Client assumera le coût éventuel généré par la fourniture tardive ou incomplète desdites informations. Le Client assure que ces informations sont exactes, complètes et fiables. Il s'engage à se comporter comme un partenaire loyal et de bonne foi.

15.5. Obligations du client

Pendant toute la durée de la Prestation, le client s'engage d'une manière générale à collaborer avec le Prestataire et à lui communiquer toute information dont il aurait connaissance et utile pour le développement de l'Application. Le Client s'engage également à répondre à toute demande du Prestataire concernant le développement de l'Application et ce, dans un délai maximum de 7 jours. Étant entendu pour le Client, que chaque jour d'attente d'une réponse de sa part vaudra report de la date de livraison. Plus particulièrement, le Client s'engage à remettre au Prestataire tous les éléments (image, son, textes, logos, etc.) nécessaires au développement de l'Application.

Il s'engage à ce que le Cahier des Charges qu'il propose, ainsi que le contenu de l'Application soit conforme aux conditions générales des Stores. Il est entendu entre les parties que l'acceptation de l'Application sur les différents Store relevant de l'entièvre discréction du Distributeur, la responsabilité du Prestataire ne pourra être retenue en cas de non acceptation de l'Application sur le Store, quel que soit le motif de refus. Le montant de la prestation restant dû, telle que prévue à l'article 15.9.1.

15.6. Remise de l'application

Le Prestataire s'engage à livrer, pour le compte du Client, l'Application au Distributeur pour mise en ligne sur le Store du Distributeur aux fins de commercialisation de ladite Application. Il s'engage à mettre à la disposition du Client l'Application, dans les délais prévus au Calendrier

15.6.1. Remise des documents et des supports

Le Prestataire s'engage en outre à remettre au Client, à la date prévue au calendrier, l'intégralité de la documentation et des supports, objet de l'Application développée. Le Prestataire demeure titulaire des droits de propriété intellectuel sur les codes sources. Le Prestataire demeure propriétaire des codes sources tant que le montant de la prestation reste dû.

15.6.2. Retard lors de la remise d'application

Dans le cas où le Prestataire ne serait pas en mesure de délivrer l'Application dans le respect du Calendrier, celui-ci s'engage à en informer le Client dès l'apparition d'indices lui permettant de penser qu'il ne sera pas en mesure de délivrer l'Application selon le Calendrier.

Le Client pourra décider d'appliquer une pénalité fixée par les Parties à 10% du prix, à titre d'indemnisation du préjudice subi par le Client pour le retard dans la délivrance de l'application engendrant un retard dans sa commercialisation. Étant entendu entre les parties que les retards imputables au client ne sauraient donner droit à indemnisation et vaudront report de la date de livraison.

15.7. Recette

15.7.1. Phase de test

Aussitôt l'Application développée, le Prestataire remettra au Client des app de test aux fins de Recette Définitive de l'Application. Le Client effectuera ses propres tests d'acceptation dans le délai prévu dans le Calendrier prévisionnel (dans un délai de 7 jours, en l'absence de précision calendaire).

Les Parties conviennent que les défauts mis en évidence pendant la phase de Recette seront qualifiés en deux catégories (Anomalie Grave et/ou Anomalie Bloquante).

15.7.2. Phase de vérification

Pendant la période de vérification, le Prestataire est tenu de réaliser dans les plus brefs délais toutes les corrections nécessaires au bon fonctionnement du service. Le Client devra alors procéder à un nouveau test d'acceptation, dans les conditions du présent article. La procédure sera répétée jusqu'à ce que le Client déclare ne plus avoir de réserves.

15.7.3. Phase d'accord du client

Si le Client déclare n'avoir plus de réserves à émettre, il notifiera par écrit au Prestataire son accord quant à la dernière version de l'Application et du Back Office ou l'absence de réserves. La Recette Définitive est alors prononcée. Dans tous les cas, la remise de l'Application au Distributeur avec l'accord préalable et écrit du Client.

15.7.4. Validation par le distributeur

L'Application est ensuite validée par le Distributeur qui effectue des tests de compatibilité de l'exécutable de l'Application avec son téléphone et vérifie qu'elle ne comporte aucune anomalie majeure.

15.7.5. Compte rendu

Le Prestataire s'engage à communiquer par écrit au Client le compte-rendu de la procédure de validation de l'Application, émis par le Distributeur, dans les meilleurs délais.

15.7.6. Recette définitive

Au vu de ce compte-rendu, le Client pourra soit prononcer la Recette Définitive de l'Application ou attendre la correction des Anomalies par le Prestataire précédant le nouveau compte-rendu effectué par le Distributeur. La procédure sera répétée jusqu'à ce que le Client approuve par écrit le compte-rendu émis par le Distributeur. La Recette Définitive est alors prononcée par le Client. Dans tous les cas la mise sur le marché avec accord écrit du Client vaut Recette Définitive.

15.8. Propriété intellectuelle

15.8.1. Cession de la prestation au client

Le Prestataire cède de manière exclusive au Client la gestion de son application au quotidien pendant la durée effective de son contrat, sous réserve que celui-ci ait bien payé son forfait. Le prestataire reste et demeure le seul à détenir les droits de propriété intellectuelle sur les codes sources.

Dans le cadre d'un abonnement, le Prestataire demeure titulaire des droits de propriété intellectuelle sur les codes source.

Le droit de reproduction comporte :

- a) Le droit de fixer, faire fixer, reproduire, faire reproduire, d'enregistrer, de faire enregistrer, de mettre à disposition, de distribuer par tous procédés techniques connus ou inconnus à ce jour, sur tous supports, en tous formats, les créations objet des présentes.
- b) Le droit d'établir ou de faire établir, en tel nombre qu'il plaira au Client ou à ses ayants-droit, tous originaux, doubles ou copies des créations, sur tous supports, connus ou inconnus à ce jour en tous formats et par tous procédés connus ou inconnus à ce jour.
- c) Le droit de mettre ou de faire mettre en circulation ces originaux, doubles ou copies des créations pour tous types d'exploitations.
- d) Le droit d'exploiter ou faire exploiter les créations sous toutes formes, et sur tous supports et configurations connus ou à connaître, dans tous circuits commerciaux, y compris celui du Distributeur, ainsi que par tout réseau de communication électronique ou autre destinés à la vente ou à la location pour l'usage privé du public.
- e) Le droit d'utiliser ou de faire utiliser, à titre promotionnel, tout extrait des créations dans d'autres programmes multimédias ou tout autre type d'œuvres exploitées par le Client. Il est d'ores et déjà précisé à cet égard que le Client pourra notamment exploiter, ou faire exploiter, les œuvres graphiques réalisées par le Prestataire en exécution des présentes, dans leur version fixe ou animée, au sein d'œuvres graphiques ou d'œuvres audiovisuelles.
- f) Le droit d'utiliser ou de faire utiliser, à titre promotionnel ou commercial, des éléments des créations (titres, personnages, thèmes, graphismes...) en vue de la fabrication de jeux, jouets, cartes postales, posters, affiches, autocollants, tous objets des arts plastiques ou des arts appliqués, et plus généralement toutes applications communément désignées sous le nom de « merchandising ».

Le droit de représentation comporte :

- a) Le droit de représenter ou de faire représenter par télédiffusion hertzienne par satellite, par câblodistribution et/ou diffusion par tout procédé de télécommunication de sons, d'images, de documents, de données et de messages de toute nature, les créations en version originale, doublée ou sous-titrée, en intégralité ou par extraits.
- b) Le droit de représenter ou de faire représenter publiquement, en intégralité ou par extraits, les créations en version originale, doublée ou sous-titrée, et ce, tant dans le secteur commercial que dans le secteur dit « non-commercial ».
- c) Le droit d'autoriser la présentation publique des créations dans tout marché, festival ou manifestation de promotion, et d'une manière générale, dans tout lieu public.
- d) Le droit d'autoriser la diffusion d'extraits des créations pour la publicité de produits et services du Client et notamment la publicité de phonogrammes et de vidéogrammes.

Le droit de mise sur le marché de l'application, à titre onéreux ou gracieux, par tout procédé.

Respect du droit moral du prestataire

Le nom du prestataire sera cité dans une page de l'application appelée « crédit » afin de respecter son droit moral.

15.8.2. Adaptations et modifications de la part Client

Il est expressément rappelé que le client devra informer le prestataire avant de procéder aux adaptations et modifications des applications notamment en y ajoutant ou en y supprimant tout élément ou fonctionnalité selon les besoins de son exploitation. En conséquence, le prestataire ne pourra s'opposer à toute modification, traduction, adaptation, transformation et arrangement des créations sous toutes formes par le client.

15.8.3. Adaptations et modifications de la part du prestataire

Par ailleurs, le Client est informé que le Prestataire est apte à réaliser des modifications techniques pourront être apportées aux réalisations objet des présentes, modifications imposées par la numérisation et/ou la mise en ligne desdites réalisations et par leur mise à jour, ainsi que des associations à d'autres éléments visuels, sonores et/ou textuels inhérentes aux modes d'exploitation susvisés, et qui feront l'objet d'un devis à part entière.

15.8.4. Jouissance de la propriété intellectuelle de l'application part le client

Il est expressément convenu que le Client sera libre de déposer à titre de marques, pour les classes de produits et de services et dans les territoires que celui-ci jugera utiles, les noms définitifs des principales rubriques et fonctionnalités, les principales créations graphiques de l'Application objet des présentes, ainsi que les éventuels signes figuratifs pouvant être associés. Le Prestataire renonce expressément à revendiquer tout droit de propriété intellectuelle sur les noms, créations graphiques et signes figuratifs créés en exécution des présentes, que ceux-ci aient ou non fait l'objet d'un enregistrement par cette dernière à titre de marques.

15.9. Conditions financières

15.9.1. Mode de règlement

En contrepartie de la réalisation des prestations, le Client s'engage à verser la somme forfaitaire, ferme, définitive et irrévocable prévue dans le devis. Le paiement s'effectuera par prélèvement bancaire mensuel. Le Client fournira au Prestataire une autorisation de SEPA des mensualités.

Elle inclut tous les frais et coûts du Prestataire nécessaires à l'exécution des présentes. En contrepartie de la réalisation des prestations par le Prestataire.

15.9.2. Pénalités de retard

Conformément à la réglementation en vigueur, toute somme non payée par le Client à l'échéance indiquée sur la facture donnera lieu, sans rappel préalable, au versement de pénalités de retard calculées sur le montant de la somme restant due, au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités courront à compter du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture jusqu'au paiement intégral du montant dû par le Client.

15.10. Garanties

15.10.1. Droits relatifs à l'application

Chacune des Parties déclare et garantit être détentrice de tous les droits relatifs à l'Application, et notamment les droits de propriété intellectuelle relatifs aux éléments qu'elles seraient amenés à utiliser et/ou communiquer à l'autre Partie dans le cadre des présentes, et notamment photos, logos, illustrations, informations, fichiers, bases de données et marques.

15.10.2. Garantie contre les vices cachés

Le prestataire garantit le client contre tous vices cachés au sens donné par la loi française à cette garantie.

15.10.3. Garantie d'évolution de l'application

Le Prestataire garantit la capacité d'évolution de l'Application et notamment la possibilité de l'adapter à l'évolution des matériels et logiciels qui leur sont associés conformément à l'objet des présentes.

15.10.4. Garantie d'ajout de contenu

Le Prestataire garantit également que l'Application sera conçue et réalisée de façon à permettre la disponibilité et la mise en ligne de nouveaux contenus, ainsi que de nouvelles utilisations nécessitant plus de ressources.

15.10.5. Garantie contre les anomalies

L'application telle que fournie par le Prestataire au Client sera garantie contre toute survenance d'Anomalies, incidents, erreurs ou défauts de conception technique, de réalisation et/ou de fonctionnement relevant de la responsabilité du Prestataire en sa qualité de professionnel, pendant une période de 2 ans suivant la mise en ligne de l'Application. Pendant cette période, le Prestataire s'engage, sans frais d'aucune sorte pour le Client, à procéder à la correction, au contournement ou à la neutralisation de tels incidents, Anomalies, erreurs ou défauts détectés par le Client.

15.10.6. Garantie de copie de l'application

Une copie de la version de l'Application ayant fait l'objet de la Recette Définitive sera archivée chez le Prestataire et, à la demande du Client, à nouveau livrée au Distributeur si besoin dans un délai d'un an suivant le terme des présentes.

15.10.7. Garantie contre les erreurs

Le Prestataire s'engage pendant toute la période de garantie définie ci-après à corriger les éventuelles erreurs constatées sur l'Application, sans que cela donne lieu à un quelconque paiement de la part du Client. La période de garantie court à compter de la commercialisation de l'Application, et pendant un délai de six mois suivant sa mise en ligne sur les Plateformes de téléchargement d'application.

La commande d'adaptations ou de modifications de l'Application au Prestataire ne saurait le dégager de ses obligations de garantie pendant toute la période couverte par celle-ci. En revanche, la présente garantie ne s'appliquera pas aux mises à jour ou modifications effectuées par le Client, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, ainsi qu'à leurs éventuelles conséquences sur l'Application.

15.11. Durée

Nonobstant les stipulations des articles 15.8, 15.10.1, 15.10.2 et 15.13, la durée du lien contractuel entre les parties est effective dès le début des prestations par le Prestataire et s'achève à la commercialisation de l'Application (ou à la fin de la période de garantie stipulée à l'article 13.10.7 ci-dessus).

15.12. Conseil

En tant que spécialiste de la conception et de la réalisation d'applications mobiles, le Prestataire s'engage à mettre en garde et conseiller le Client pendant l'exécution des prestations et ce, à très bref délai, afin éventuellement de modifier les Applications pour que celles-ci puissent atteindre leurs objectifs dans les meilleures conditions. A ce titre, le Prestataire s'engage notamment à proposer au Client toute modification de l'Application qui lui semblerait nécessaire.

15.13. Confidentialité

Chaque Partie s'engage à garder confidentielles, vis-à-vis de tout tiers, toutes informations les concernant, communiquées dans le cadre des présentes ou dont pourraient avoir connaissance à l'occasion de l'exécution de la présente convention et à prendre toutes mesures nécessaires auprès de leur personnel et/ou de leurs sous-traitants pour garantir ce caractère confidentiel.

15.14. Assurance

Le Prestataire s'engage à prendre une assurance afin de couvrir toutes les conséquences dommageables dont il aurait à répondre dans le cadre de l'exécution des présentes. Si le Client en fait la demande, le Concepteur devra lui remettre, dans un délai de 3 jours suivant cette demande, une copie des justificatifs démontrant que sa police d'assurances est à jour.

15.15. Rupture

En cas de manquement d'une Partie à l'une de ses obligations, l'autre Partie sera autorisée, 15 jours ouvrés après mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet, à mettre fin de plein droit aux présentes, par lettre recommandée avec accusé de réception, nonobstant le droit de demander indemnisation du préjudice subi.

15.16. Force majeure

La responsabilité de chacune des Parties ne pourra être recherchée si l'exécution des CGPS est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure. La force majeure s'entend de tout événement présentant un caractère à la fois imprévisible et irrésistible (article 1148 du Code Civil), qui empêche soit le Prestataire, soit le Client, d'exécuter tout ou partie des obligations mises à sa charge par les présentes.

Dans tous les cas, la Partie empêchée devra faire tout ce qui est en son pouvoir pour alerter l'autre partie de la survenue d'un cas de force majeure et limiter la durée et les effets de la force majeure. Les Parties conviennent que les cas de force majeure justifient la suspension des obligations des parties. En conséquence, aucune des Parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution, des manquements ou des retards pris dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations qui seraient dus à la survenance d'un cas de force majeure.

Toutefois, si la force majeure devait suspendre l'exécution des obligations résultant des présentes pendant plus de sept (7) jours calendaires pour l'une des parties, il pourrait y être mis fin par l'une ou l'autre des parties, sans que cette résiliation puisse être considérée comme fautive. Dans une telle hypothèse, la résiliation sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception et prendra effet à la date de première présentation de ladite lettre.

15.17. Dispositions générales

Aucune renonciation de l'une ou l'autre des Parties à se prévaloir de l'un quelconque de ses droits conformément aux termes des conditions générales de prestation de service ne saurait constituer une renonciation pour l'avenir auxdits droits.

15.17.1. En cas de conditions générales nulles ou sans objets

Dans le cas où l'une des clauses de conditions générales serait déclarée nulle ou sans objet, cette clause sera réputée non écrite et ne pourra entraîner la nullité des présentes dans son ensemble. Dans cette circonstance, les Parties remplaceront la clause invalidée ou sans objet par une nouvelle clause se rapprochant le plus possible de l'intention initiale des Parties.

15.17.2. Annexes

Les conditions générales, auxquels s'adjoignent les annexes, présente l'intégralité des accords des Parties relatifs à l'exécution des prestations objet des présentes. En cas de contrariété entre les documents contractuels, les stipulations des présentes primeront sur le contenu des annexes, de même que les annexes primeront sur les documents auxquels elles renvoient.

Les conditions générales du Client ne pourront en aucune façon être opposées au Prestataire.

15.17.3. Modification des conditions générales

Les conditions générales sont conclues en considération des compétences du Prestataire et de la personne de ses dirigeants. Il est en outre conclu dans le contexte des besoins décrits par le Client et en considération de la disponibilité des équipes du Prestataire. En conséquence, les présentes sont inaccessibles par le Prestataire, sauf accord exprès et préalable du Client.

15.18. Loi applicable – Passage de connaissances

Les Conditions générales de prestation de service sont régies par la loi française. Préalablement à toute action en justice, exception faite des actions engagées à titre conservatoire, les Parties conviennent de rechercher, dans des délais raisonnables, une solution amiable au différend qui les oppose. A défaut de conciliation, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour connaître de toute difficulté relative à l'interprétation ou l'exécution des CGPS, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou conservatoires, en référé ou par requête.

16. Planification du projet

ARE APP

imerir

25 nov. 2016

<https://www.imerir.com/fr>

Chef de projet

Dates du projet

20 oct. 2016 - 17 mars 2017

Avancée

9%

Tâches

92

Ressources

2

Projet Application mobile ARE

ARE APP

25 nov. 2016

2

Tâches

Nom	Date de début	Date de fin
Projet Application Mobile Outil ARE	20/10/16	16/03/17
Analyse du projet <i>Partie du projet Analyse du projet : Durée 54 h</i>	20/10/16	15/11/16
Decouverte du projet <i>Découverte du projet : Faire une application en lien avec l'ARE (Aide à la Recherche d'entreprise) Durée 3h</i>	20/10/16	20/10/16
Veille technologique <i>Faire une veille sur ce qui se fait en ce moment en terme d'interfaces graphiques.</i>	21/10/16	02/11/16
Desin UX <i>Faire une veille sur ce qui existe déjà en terme d'app de recherche d'emploi. Durée 10h</i>	21/10/16	24/10/16
Appli Existantes <i>Faire une veille sur ce qui existe déjà en terme d'app de recherche d'emploi. Durée 10h</i>	31/10/16	02/11/16
Cahier des charges <i>Réalisation du cahier des charges pour l'application ARE Durée : 10h</i>	26/10/16	29/10/16
Spécifications Fonctionnelles MockUp <i>Réalisation d'une maquette simpliste afin de mettre en avant les fonctionnalités de l'application.</i>	02/11/16	11/11/16
Cahier des spécifications fonctionnelles <i>Rédiger le cahier des spécifications fonctionnelles de l'application.</i>	02/11/16	11/11/16
Analyse UML : Diagrammes USE CASE	08/11/16	11/11/16
Conception du projet <i>Partie conception avant développement</i>	14/11/16	15/11/16
Conception MCD	16/11/16	25/11/16
Conception UML <i>Reflexion et conception UML de notre projet</i>	18/11/16	20/11/16
Diagramme de déploiement	18/11/16	18/11/16
Diagrammes de classes	19/11/16	19/11/16
Diagrammes de séquence	20/11/16	20/11/16
Conception WebService <i>Reflexion sur le Web Service à utiliser</i>	21/11/16	22/11/16
Conception requêtes SQL	23/11/16	25/11/16
Développement <i>Développement complet de la solution</i>	26/11/16	28/01/17
Dev Serveur <i>Développement de la partie Serveur de l'application</i>	26/11/16	01/12/16
Création BDD <i>Création de la base de données en fonction du modèle défini lors de la conception du Modèle Conceptuel de Données.</i>	26/11/16	26/11/16
Dev WebService	26/11/16	01/12/16
Développement Android <i>Développement de l'application sous plateforme Android</i>	02/12/16	24/12/16
FP1 <i>Développement de la fonction principale "se créer un compte"</i>	02/12/16	03/12/16
FP1 <i>Création de compte</i>	02/12/16	03/12/16
FC1 <i>Développement de la contrainte "L'utilisateur "étudiant" doit pouvoir se créer un compte en renseignant sa formation"</i>	03/12/16	03/12/16

ARE APP

25 nov. 2016

Tâches

Nom	Date de début	Date de fin
FP15 <i>Développer la fonction "Permettre à l'utilisateur "étudiant" de compléter/modifier son profil"</i>	20/12/16	21/12/16
FC7 <i>Développer la fonction contrainte "Les éventuels documents déposés par l'utilisateur "étudiant" pour compléter son profil doivent être au format PDF"</i>	21/12/16	21/12/16
FP16 <i>Développer la fonction "Permettre à un utilisateur "Responsable ARE" de consulter le profil d'un étudiant"</i>	22/12/16	23/12/16
FP17 <i>Développer la fonction "Permettre à un utilisateur "Responsable ARE" de contacter un étudiant par mail ou téléphone en utilisant les coordonnées du profil"</i>	22/12/16	22/12/16
FP18 <i>Développer la fonction "Permettre à un utilisateur de se déconnecter de l'application"</i>	23/12/16	23/12/16
FP19 <i>Développer la fonction "Permettre à un utilisateur de se désinscrire de l'application"</i>	24/12/16	24/12/16
Développement iOS <i>Développement de l'application sous plateforme iOS</i>	26/12/16	28/01/17
FP1 <i>Développement de la fonction principale "se créer un compte"</i>	26/12/16	27/12/16
FP1 <i>Création de compte</i>	26/12/16	27/12/16
FC1 <i>Développement de la contrainte "L'utilisateur "étudiant" doit pouvoir se créer un compte en renseignant sa formation"</i>	27/12/16	27/12/16
FC2 <i>Développement de la fonction contrainte "L'utilisateur "responsable ARE" doit pouvoir se créer un compte en renseignant un code d'accès attribué par l'acteur "administrateur"."</i>	27/12/16	27/12/16
FP2 <i>Développement de la fonction "Connexion"</i>	28/12/16	29/12/16
FP3 <i>Développement de la fonction "Permettre aux utilisateurs de consulter les offres d'emploi disponibles."</i>	30/12/16	01/01/17
FP3 <i>Permettre aux utilisateurs de consulter les offres d'emploi disponibles.</i>	30/12/16	01/01/17
FC4 <i>L'utilisateur "étudiant" ne peut consulter que les offres en rapport avec sa formation.</i>	01/01/17	01/01/17
FC5 <i>L'utilisateur "responsable ARE" peut consulter toutes les offres disponibles</i>	01/01/17	01/01/17
FP12 <i>Développement de la fonction "Permettre aux utilisateurs de consulter les offres d'emploi disponibles" Développement dans la tâche consulter les offres car le message doit apparaître dans la même activité.</i>	30/12/16	30/12/16
FP4 <i>Développement de la fonction "Permettre aux utilisateurs de consulter une offre précise en la sélectionnant."</i>	02/01/17	03/01/17
FP5 <i>Développer la fonction "Permettre aux utilisateurs de postuler à une offre en envoyant un e-mail ou en téléphonant aux coordonnées renseignées dans l'offre."</i>	03/01/17	06/01/17

ARE APP

25 nov. 2016

Tâches

Nom	Date de début	Date de fin
FC2 <i>Développement de la fonction contrainte "L'utilisateur "responsable ARE" doit pouvoir se créer un compte en renseignant un code d'accès attribué par l'acteur "administrateur"."</i>	03/12/16	03/12/16
FP2 <i>Développement de la fonction "Connexion"</i>	04/12/16	05/12/16
FP3 <i>Développement de la fonction "Permettre aux utilisateurs de consulter les offres d'emploi disponibles."</i>	06/12/16	08/12/16
FP3 <i>Permettre aux utilisateurs de consulter les offres d'emploi disponibles.</i>	06/12/16	08/12/16
FC4 <i>L'utilisateur "étudiant" ne peut consulter que les offres en rapport avec sa formation.</i>	07/12/16	07/12/16
FC5 <i>L'utilisateur "responsable ARE" peut consulter toutes les offres disponibles</i>	07/12/16	07/12/16
FP12 <i>Développement de la fonction "Permettre aux utilisateurs de consulter les offres d'emploi disponibles" Développement dans la tâche consulter les offres car le message doit apparaître dans la même activité.</i>	06/12/16	06/12/16
FP4 <i>Développement de la fonction "Permettre aux utilisateurs de consulter une offre précise en la sélectionnant."</i>	09/12/16	10/12/16
FP5 <i>Développer la fonction "Permettre aux utilisateurs de postuler à une offre en envoyant un e-mail ou en téléphonant aux coordonnées renseignées dans l'offre."</i>	09/12/16	12/12/16
FP6 <i>Développer la fonction "Permettre à l'utilisateur "Responsable ARE" d'ajouter une offre d'emploi"</i>	13/12/16	14/12/16
FP7 <i>Développer la fonction "Permettre à l'utilisateur "Responsable ARE" de modifier une offre d'emploi"</i>	15/12/16	16/12/16
FP8 <i>Développer la fonction "Permettre à l'utilisateur "Responsable ARE" de supprimer une offre d'emploi."</i>	17/12/16	17/12/16
FP9 <i>Développer la fonction "Permettre à un utilisateur de consulter les documents disponibles."</i>	13/12/16	16/12/16
FP10 <i>Développement de la fonction "Déposer un document"</i>	17/12/16	18/12/16
FC8	18/12/16	18/12/16
FP10 <i>Permettre à l'utilisateur "responsable ARE" de déposer un document.</i>	17/12/16	18/12/16
FP11 <i>Développer la fonction "Permettre à l'utilisateur "responsable ARE" de supprimer un document"</i>	19/12/16	19/12/16
FP13 <i>Développer la fonction "Permettre à l'utilisateur "responsable ARE" de publier un message d'accueil "</i>	19/12/16	19/12/16
FP14 <i>Développer la fonction "Permettre à l'utilisateur "étudiant" de consulter son profil"</i>	20/12/16	21/12/16
FP15 <i>Développer la fonction "Permettre à l'utilisateur "étudiant" de compléter/modifier son profil"</i>	20/12/16	21/12/16

3

ARE APP

25 nov. 2016

Tâches

Nom	Date de début	Date de fin
FP15 <i>Développer la fonction "Permettre à l'utilisateur "étudiant" de compléter/modifier son profil"</i>	20/12/16	21/12/16
FC7 <i>Développer la fonction contrainte "Les éventuels documents déposés par l'utilisateur "étudiant" pour compléter son profil doivent être au format PDF"</i>	21/12/16	21/12/16
FP16 <i>Développer la fonction "Permettre à un utilisateur "Responsable ARE" de consulter le profil d'un étudiant"</i>	22/12/16	23/12/16
FP17 <i>Développer la fonction "Permettre à un utilisateur "Responsable ARE" de contacter un étudiant par mail ou téléphone en utilisant les coordonnées du profil"</i>	22/12/16	22/12/16
FP18 <i>Développer la fonction "Permettre à un utilisateur de se déconnecter de l'application"</i>	23/12/16	23/12/16
FP19 <i>Développer la fonction "Permettre à un utilisateur de se désinscrire de l'application"</i>	24/12/16	24/12/16
Développement iOS <i>Développement de l'application sous plateforme iOS</i>	26/12/16	28/01/17
FP1 <i>Développement de la fonction principale "se créer un compte"</i>	26/12/16	27/12/16
FP1 <i>Création de compte</i>	26/12/16	27/12/16
FC1 <i>Développement de la contrainte "L'utilisateur "étudiant" doit pouvoir se créer un compte en renseignant sa formation"</i>	27/12/16	27/12/16
FC2 <i>Développement de la fonction contrainte "L'utilisateur "responsable ARE" doit pouvoir se créer un compte en renseignant un code d'accès attribué par l'acteur "administrateur"."</i>	27/12/16	27/12/16
FP2 <i>Développement de la fonction "Connexion"</i>	28/12/16	29/12/16
FP3 <i>Développement de la fonction "Permettre aux utilisateurs de consulter les offres d'emploi disponibles."</i>	30/12/16	01/01/17
FP3 <i>Permettre aux utilisateurs de consulter les offres d'emploi disponibles.</i>	30/12/16	01/01/17
FC4 <i>L'utilisateur "étudiant" ne peut consulter que les offres en rapport avec sa formation.</i>	01/01/17	01/01/17
FC5 <i>L'utilisateur "responsable ARE" peut consulter toutes les offres disponibles</i>	01/01/17	01/01/17
FP12 <i>Développement de la fonction "Permettre aux utilisateurs de consulter les offres d'emploi disponibles" Développement dans la tâche consulter les offres car le message doit apparaître dans la même activité.</i>	30/12/16	30/12/16
FP4 <i>Développement de la fonction "Permettre aux utilisateurs de consulter une offre précise en la sélectionnant."</i>	02/01/17	03/01/17
FP5 <i>Développer la fonction "Permettre aux utilisateurs de postuler à une offre en envoyant un e-mail ou en téléphonant aux coordonnées renseignées dans l'offre."</i>	03/01/17	06/01/17

ARE APP

25 nov. 2016

Tâches

Nom	Date de début	Date de fin
FP6 <i>Developper la fonction "Permettre à l'utilisateur "Responsable ARE" d'ajouter une offre d'emploi"</i>	07/01/17	08/01/17
FP7 <i>Developper la fonction "Permettre à l'utilisateur "Responsable ARE" de modifier une offre d'emploi"</i>	09/01/17	10/01/17
FP8 <i>Developper la fonction "Permettre à l'utilisateur "Responsable ARE" de supprimer une offre d'emploi."</i>	11/01/17	11/01/17
FP9 <i>Developper la fonction "Permettre à un utilisateur de consulter les documents disponibles."</i>	12/01/17	15/01/17
FP10 <i>Développement de la fonction "Déposer un document"</i>	16/01/17	17/01/17
FC8	17/01/17	17/01/17
FP10 <i>Permettre à l'utilisateur "responsable ARE" de déposer un document.</i>	16/01/17	17/01/17
FP11 <i>Developper la fonction "Permettre à l'utilisateur "responsable ARE" de supprimer un document"</i>	18/01/17	18/01/17
FP13 <i>Developper la fonction "Permettre à l'utilisateur "responsable ARE" de publier un message d'accueil"</i>	19/01/17	19/01/17
FP14 <i>Developper la fonction "Permettre à l'utilisateur "étudiant" de consulter son profil"</i>	20/01/17	21/01/17
FP15 <i>Développer la fonction "Permettre à l'utilisateur "étudiant" de compléter/modifier son profil"</i>	22/01/17	23/01/17
FP15 <i>Développer la fonction "Permettre à l'utilisateur "étudiant" de compléter/modifier son profil"</i>	22/01/17	23/01/17
FC7 <i>Développer la fonction contrainte "Les éventuels documents déposés par l'utilisateur "étudiant" pour compléter son profil doivent être au format PDF"</i>	23/01/17	23/01/17
FP16 <i>Developper la fonction "Permettre à un utilisateur "Responsable ARE" de consulter le profil d'un étudiant"</i>	24/01/17	25/01/17
FP17 <i>Developper la fonction "Permettre à un utilisateur "Responsable ARE" de contacter un étudiant par mail ou téléphone en utilisant les coordonnées du profil"</i>	26/01/17	26/01/17
FP18 <i>Développer la fonction "Permettre à un utilisateur de se déconnecter de l'application"</i>	27/01/17	27/01/17
FP19 <i>Développer la fonction "Permettre à un utilisateur de se désinscrire de l'application"</i>	28/01/17	28/01/17
Tests & Corrections	26/11/16	28/01/17
Tests finaux & corrections mineures	29/01/17	05/02/17
Tests après développement		
Tests utilisateurs <i>Faire tester l'application aux différents utilisateurs potentiels pour détecter des anomalies possibles et avoir un regard neuf</i>	29/01/17	01/02/17
Corrections <i>Corrections mineures dues aux retours utilisateurs</i>	02/02/17	05/02/17

ARE APP

25 nov. 2016

6

Tâches

Nom	Date de début	Date de fin
Intégration <i>Produire livrables et rédiger la recette</i>	06/02/17	11/02/17
Produire Livrables <i>Production et déploiement des livrables</i>	06/02/17	09/02/17
Redaction recette utilisateur <i>Rédaction des documents pour la recette utilisateur</i>	10/02/17	11/02/17
Plage de retard possible <i>1 mois de plage de retard possible par rapport au planning projet initial</i>	12/02/17	14/03/17
Recette Utilisateur <i>Debriefing du projet avec le client</i>	15/03/17	16/03/17

ARE APP

25 nov. 2016

Ressources

7

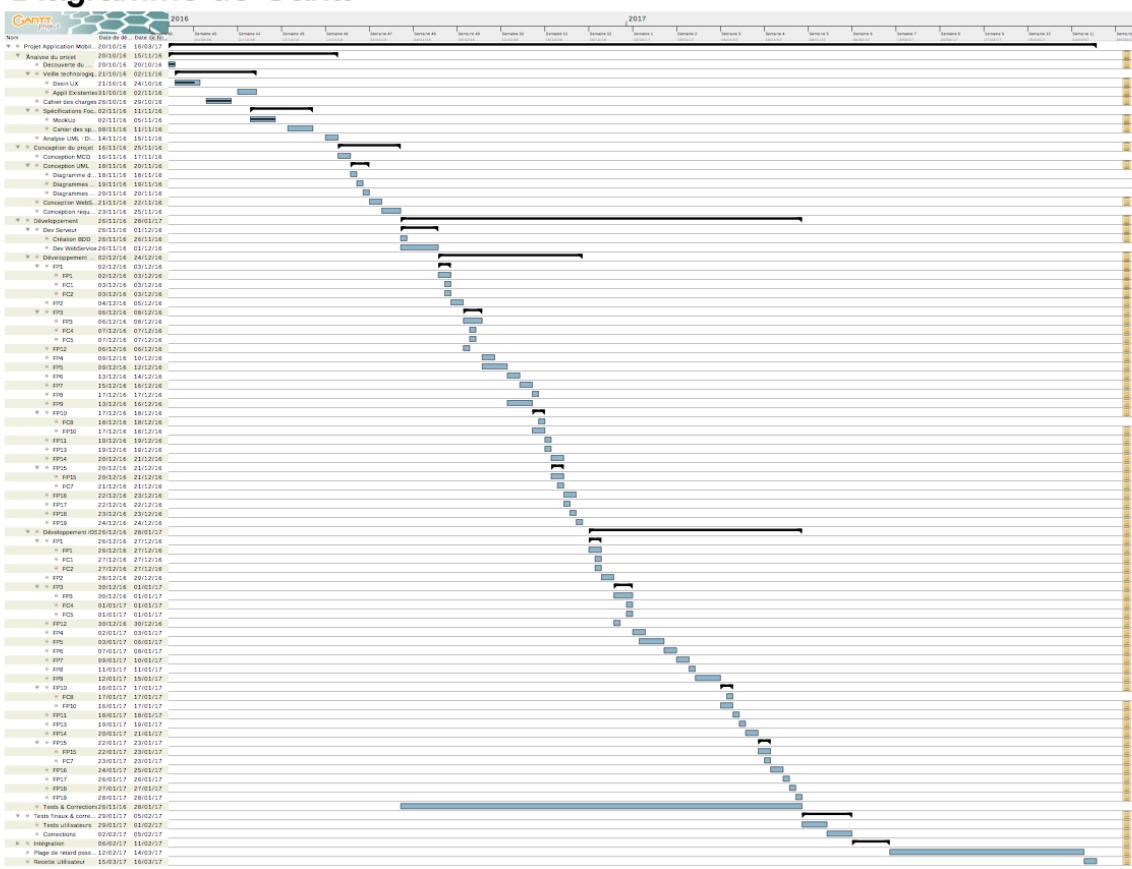
Nom	Rôle par défaut
BOUILLOU Maxime	Non défini
SIRE Rémy	Non défini

ARE APP

25 nov. 2016

8

Diagramme de Gantt

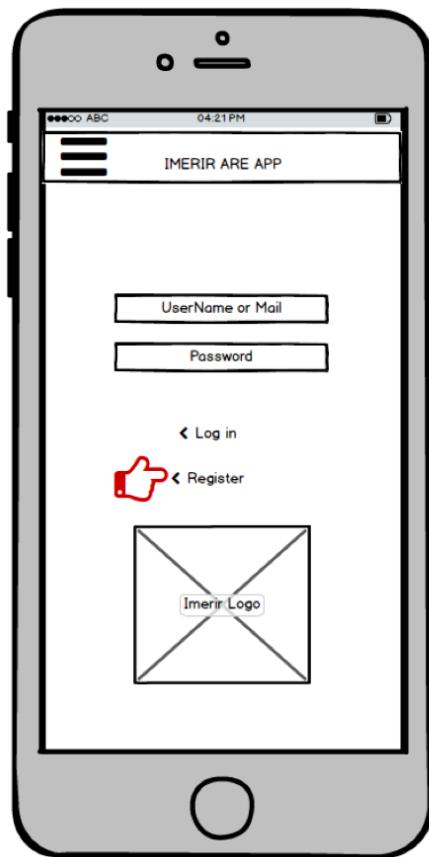


17. Analyse des risques

Risques techniques	Fréquence	Gravité	Criticité	Actions	Responsable	Etat
Perte de données	2	5	10	Installation d'un système sécurisé de sauvegardes	BOUILLO	OK
Panne réseau	2	4	8	Sauvegardes locales pour travailler en local à installer avec le système sécurisé de sauvegardes	BOUILLO	OK
Panne électrique	1	5	5	S'assurer d'avoir toujours de la batterie dans le PC Portable	SIRE	OK
Aborder une nouvelle technologie	4	3	12	S'appuyer sur une veille / Etat de l'art	SIRE	OK
Limites techno atteintes	4	4	16	S'appuyer sur une veille / Etat de l'art	SIRE	OK
Code mauvaise qualité						
- Non évolutif						
- Non maintenable	5	4	20	Idéfinir les règles de codage	BOUILLO	
Obsolescences technologies	4	5	20	S'appuyer sur une veille / Etat de l'art	SIRE	OK
Mauvaise architecture	3	5	15	Valider les specs et la conception du projet le plus rapidement possible	BOUILLO	
Utiliser une technologie non fiable	3	4	12	S'appuyer sur une veille / Etat de l'art	SIRE	OK
Problèmes d'intégration du projet chez le client	2	5	10	Commencer à développer le projet en prenant en compte la plus grande compatibilité techno possible	BOUILLO	
Panne de matériel + ou - grave	2	5	10	Avoir du matériel de rechange/un bon contrat de garantie/location possible?	SIRE	OK
Sauvegardes corrompues	3	5	15	Installation d'un système sécurisé de sauvegardes	BOUILLO	OK
Dificulté à intégrer un équipement	2	4	8	S'appuyer sur une veille / Etat de l'art	SIRE	OK
Risques Humains						
Equipe non motivée	3	4	12	Management de l'équipe	BOUILLO	OK
Incompétence d'un collaborateur	3	5	15	Prendre le temps de former ou le faire changer de tâche	BOUILLO	
Faire + que spec	2	2	4	Définir et valider les specs rapidement	BOUILLO	
Faire - que spec	4	4	16	Définir et valider les specs rapidement	BOUILLO	
Conflit dans l'équipe	3	4	12	Relations humaines/Maintenir une ambiance/ Management de l'équipe	BOUILLO	OK
Absence collaborateur						
- Courte durée						
- Longue durée/définitive	3	5	15	Prévoir ce qui est prévisible (congés, paternité/maternité) sur le planning de dev/ prévoir des marges en cas de retard sur planning	BOUILLO	OK
Equipe inadaptée	3	5	15	Tests de compétences/Formations/Coach	BOUILLO	OK
Equipe insuffisante	4	5	20	Prévoir en fonction du planning de travail et des compétences	BOUILLO	OK
Mauvaise communication de l'équipe	3	4	12	Mettre en place système de communications	BOUILLO	OK
Baisse productivité	4	4	16	Management de l'équipe	BOUILLO	OK
Management						
Travail dans de mauvaises conditions	3	4	12	Management de l'équipe	BOUILLO	OK
Défaillance d'un sous traiteur	3	5	15	Pas de sous traiteur		
Budget insuffisant	4	5	20	Ressources évaluées disponibles	IMERIR	OK
Délai insuffisant	5	4	20	Planning en fonction des délais et des tâches à effectuer prévoir une marge de retard	BOUILLO	OK
Moyens insuffisants	4	4	16	Ressources évaluées disponibles	IMERIR	OK
Perte de patrimoine technique	3	5	15	Faire toutes les recherches techniques au début du projet	SIRE	
Redeveloppement de tâches déjà existantes	2	3	6	Définir une bonne architecture et règles de codage	SIRE	OK
Modifications équipe en cours de projet	2	3	6	Management de l'équipe / Prévoir dans planning	BOUILLO	OK
Risques mal définis	3	4	12	Validation note de cadrage	BOUILLO	
Gestion de projet insuffisante	3	4	12	Mettre en place dès le début des outils de gestion de projet	BOUILLO	OK
Oubli équipement en déplacement	3	5	15	Pas de déplacements prévus		
Client						
Cdg ambigu	4	4	16	Validation rapide du cahier des charges	BOUILLO	
Commerciaux						
Ergonomie insuffisante	3	4	12	Veille technologique : Interfaces UX	SIRE	OK
Produit concurrent + efficace	5	5	25	Veille technologique	SIRE	OK
Fonctionnalités insuffisantes	3	4	12	Veille technologique	SIRE	OK
Complexité du produit	3	4	12	Validation d'une maquette par utilisateurs potentiels	BOUILLO	OK
Financiers						
Trésorerie insuffisante	4	5	20	Besoins ressources établis dans la note de cadrage et validé le plus tôt possible	BOUILLO	
Sécurité						
Risques juridiques	3	5	15	Etude des droits sur le projet	BOUILLO	
Respect des normes, règlements	2	4	8	Etude des droits sur le projet	BOUILLO	
Vol de matériel	2	5	10	Avoir du matériel de rechange/ un bon contrat d'assurance/location possible?	SIRE	OK
Crash serveur	4	4	16	Système de sauvegardes sécurisé	BOUILLO	OK
Accident de travail	3	5	15	Plage de retard dans le planning	BOUILLO	OK

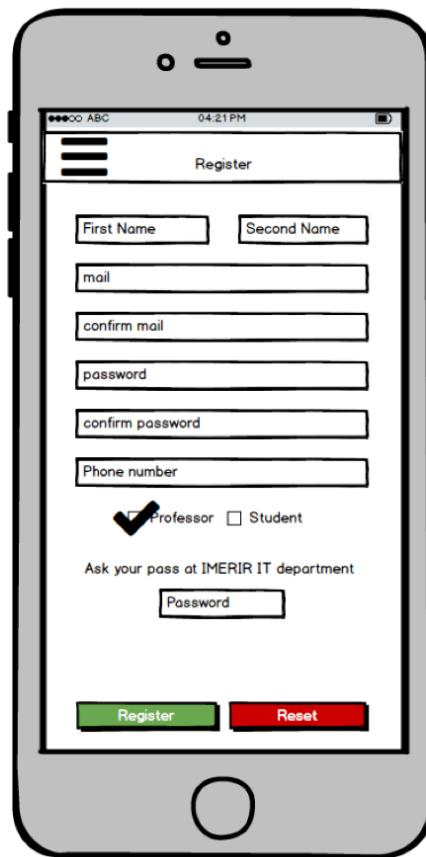
18. MockUp – Prototype des spécifications fonctionnelles

18.1. Connexion – Inscription



Page de connexion

L'utilisateur peut alors soit se connecter avec ses identifiants si il à déjà crée un compte sinon il peut se créer un compte à l'aide du bouton s'enregistrer.



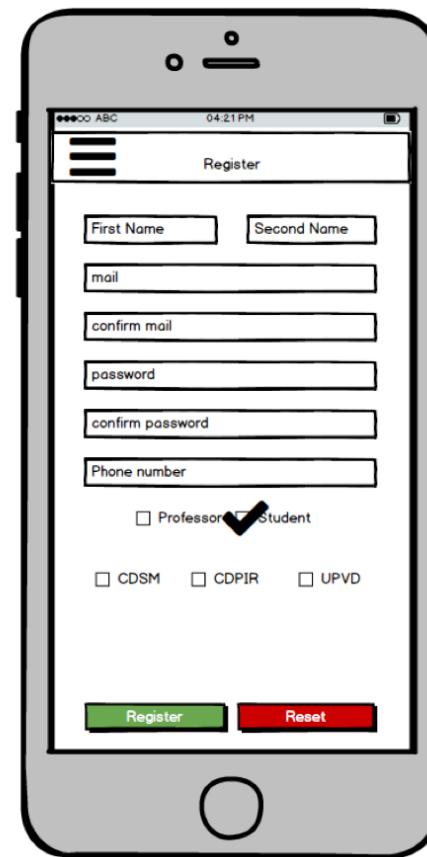
Page de création de compte

L'utilisateur peut se créer un compte en complétant les champs indiqués.

Seule une adresse mail @imerir.com est acceptée.

Si la case professeur est cochée un champ mot de passe apparaît.

C'est un mot de passe qui permet la création d'un compte prof qui sera donné sous demande au service info pour éviter que les élèves aient les mêmes droits



Page de création de compte

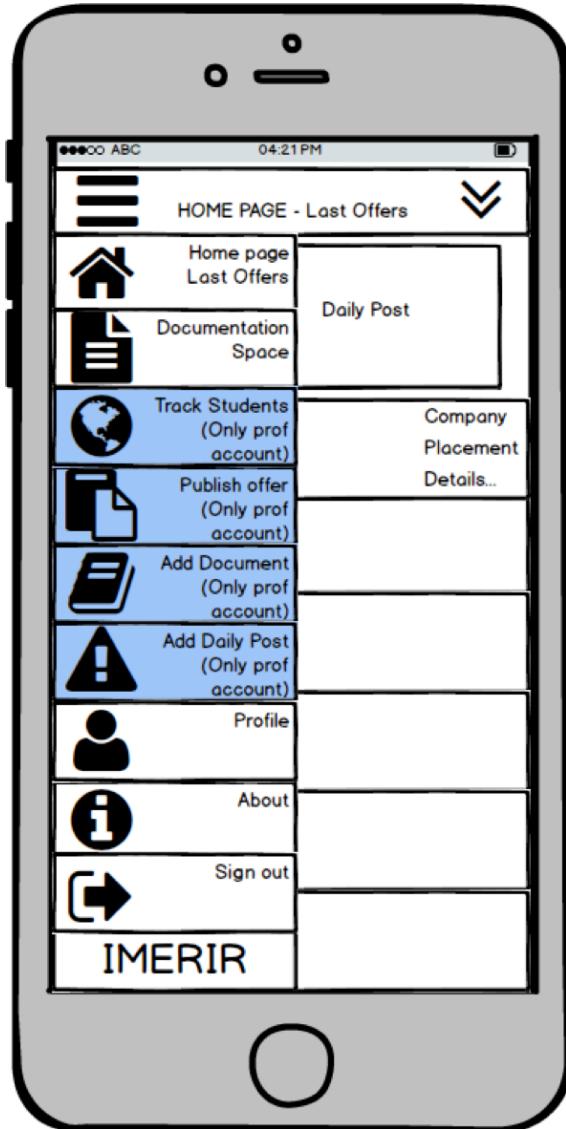
L'utilisateur peut se créer un compte en complétant les champs indiqués.

Seule une adresse mail @imerir.com est acceptée.

Si la case élève est cochée l'utilisateur devra entrer sa formation afin que les offres proposées soient filtrées en rapport avec la formation.

Le compte élève possède moins de droits que celui

18.2. Slide Menu des différentes fonctionnalités de l'application



Slide menu de l'application

L'utilisateur aura accès à différentes fonctions indiquées sur le schéma.

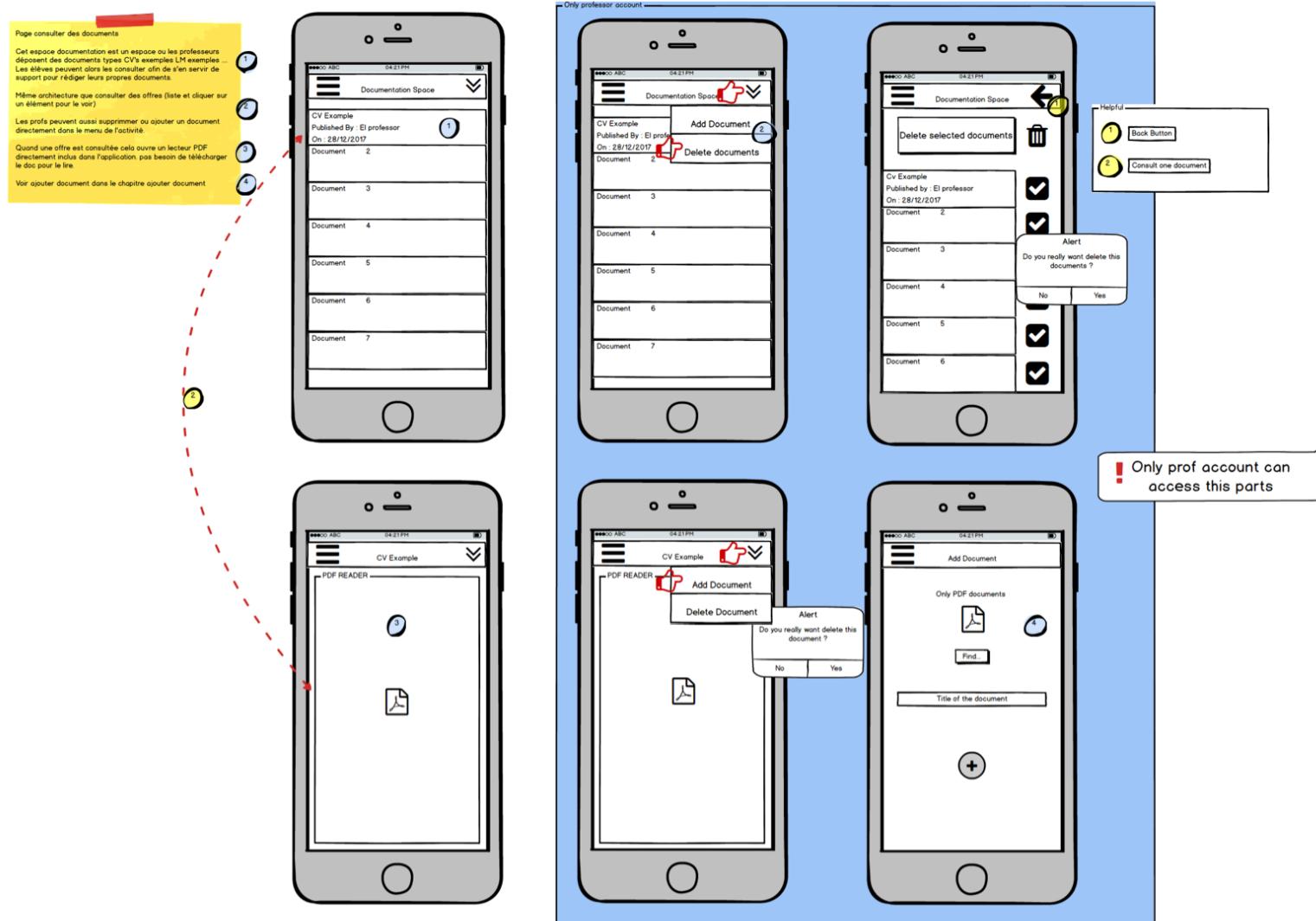
Les champs en bleus sont ceux uniquement accessibles par les professeurs.

Le menu sera consultable dans toutes les fenêtres de l'application.

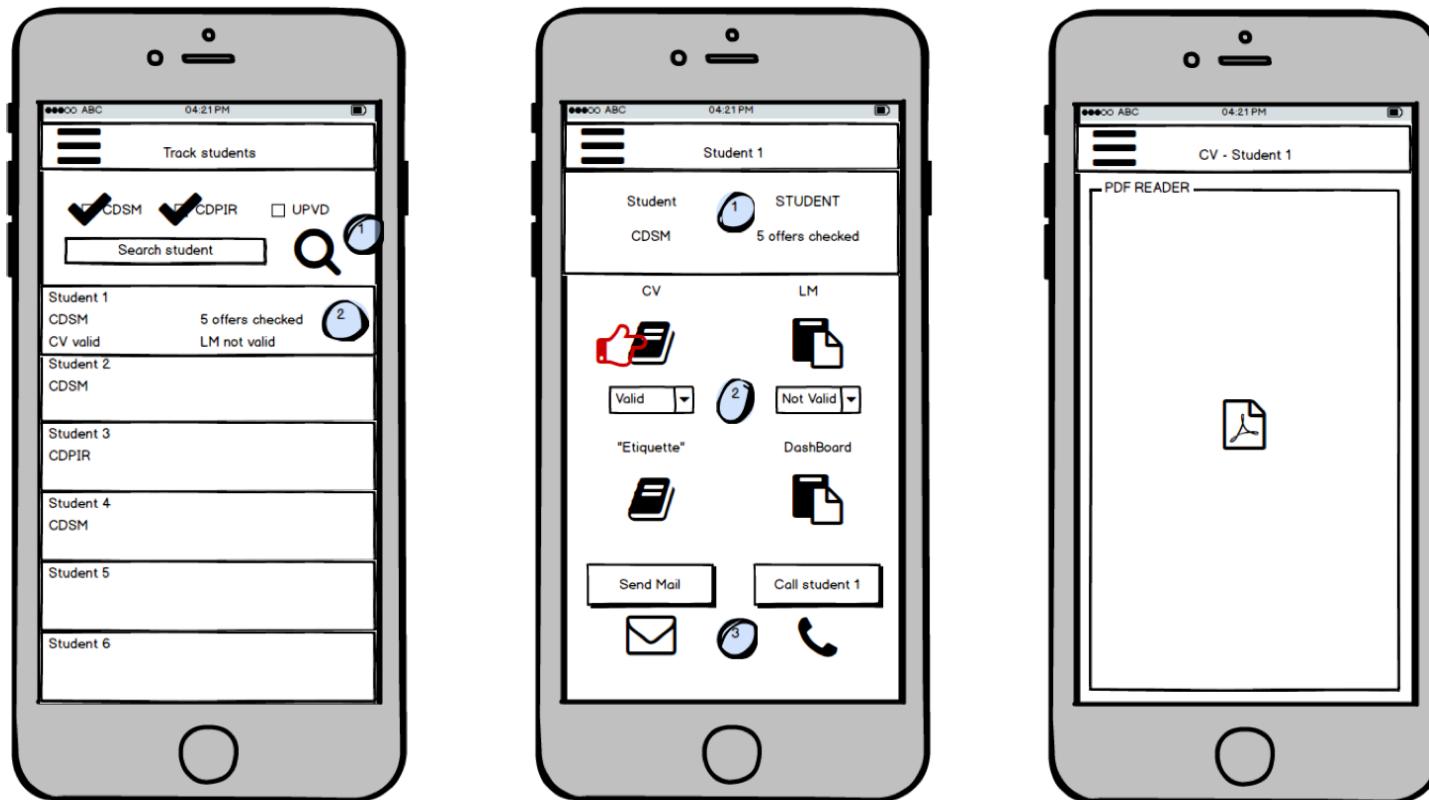
18.3. Consulter offre – Modifier - Supprimer



18.4. Consulter document – Ajouter – Supprimer



18.5. Consulter profil étudiant

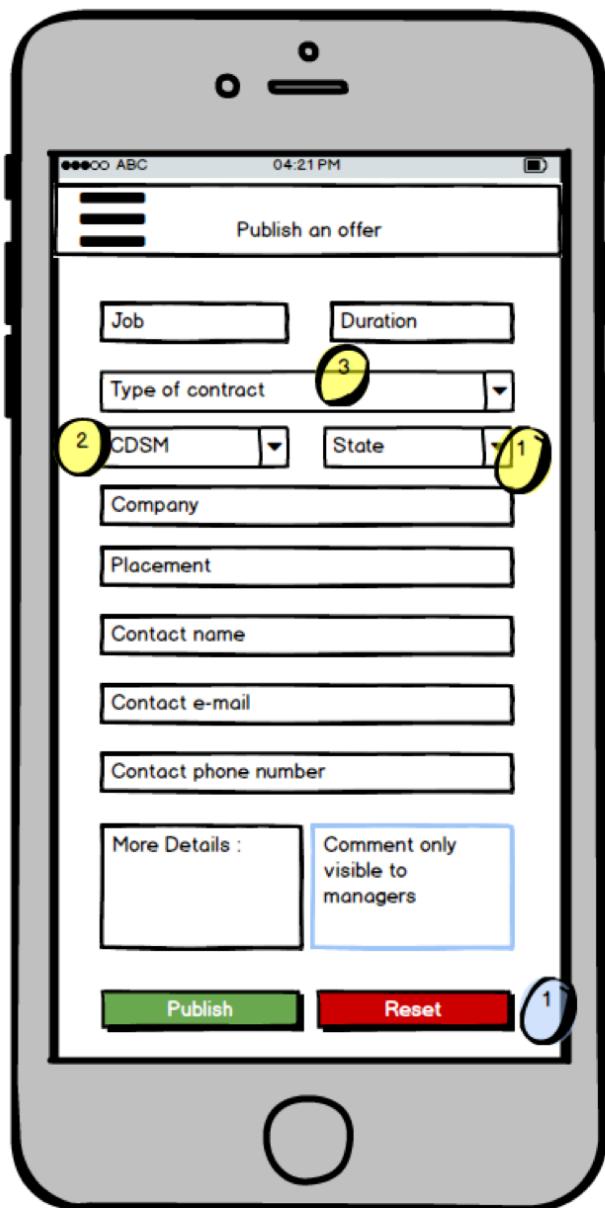


Liste des étudiants
Activité en accès uniquement par les professeurs permettant de consulter le profil d'un étudiant inscrit.
Un filtre entre formations est possible pour une meilleure lisibilité.
Et un champ de recherche disponible pour rechercher un étudiant en particulier.
Une liste d'étudiants s'affiche en fonction des critères de recherche le professeur peut alors sélectionner un étudiant

Profil d'un étudiant
Activité en accès uniquement par les professeurs permettant de consulter le profil d'un étudiant inscrit.
Le profil contient les informations de l'étudiant ainsi que les documents qu'il a déposé et le nombre d'offres auquel il a postulé.
Le professeur peut alors valider la qualité des documents de recherche d'entreprise de l'étudiant Vérifier son étiquette et son tableau de bord si ils sont disponibles.
L'appeler ou lui envoyer un mail.

Profil d'un étudiant
Activité en accès uniquement par les professeurs permettant de consulter le profil d'un étudiant inscrit.
Si le professeur clique sur un document le lecteur pdf intégré l'ouvre comme pour l'espace documentation.

18.6. Publier une offre



L'état de l'offre se décompose en 3 états :

- Urgent
- En recherche
- Plus valide (Archive l'offre)

Liste pour filtrer le public cible de l'offre :

- CDSM
- CDPIR
- UPVD

Type de contrat :

- Stage
- Apprentissage
-

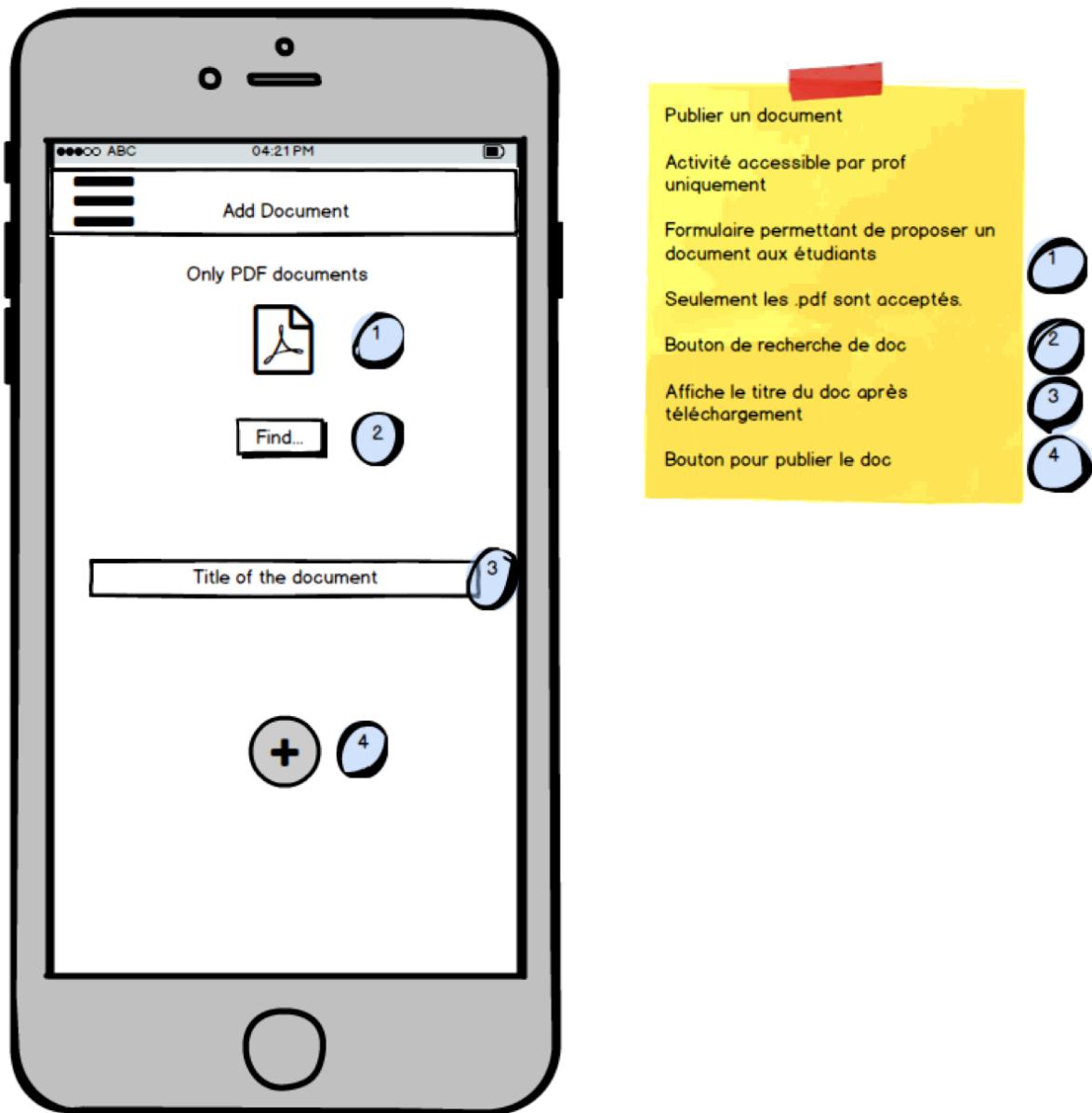
Publier une offre

Activité accessible par prof uniquement

Formulaire permettant de proposer une offre aux étudiants

Boutons permettant de publier l'offre ou alors de remettre à 0 tous les champs.

18.7. Publier un document



18.8. Ajouter message d'accueil



18.9. Modifier profil étudiant

